

L'an deux mille vingt, le 30 juin, le conseil municipal de la commune de Montcuq en Quercy Blanc s'est réuni à dix neuf heures trente en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain

Date de la convocation du conseil municipal : 23 juin

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M ARNAL Jérôme, M. BARRAU Martial, M. BARRES Roland, Mme BERTHOLET FRAUNIE Camille, M.CAUMON Patrice, Mme DEMON Valérie, M.DOCHÉ Patrick, Mme FICAT Isabelle, Mme LAFAGE Edith, M. LALABARDE Alain, M. LAPLANCHE Adrien, M. LAPEZE Yannick, Mme LE QUILLEC Edwige, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme MATHIERE Stéphanie, M. MEYNEN Olivier, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, Mme SABEL Marie-José, Mme SAURAT Anne, Mme SAURT Dominique

Excusé : M. MURET Jean Luc qui a donné procuration à M. LALABARDE Alain

Absent : M. LAGARD Ludovic

Invité absent : Monsieur le Trésorier Général.

Le compte rendu du 30 juin 2020 est approuvé

Le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2020 est approuvé

M. Le Maire demande au Conseil l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour concernant

1/- le montant des fonds de caisse de la régie tour et plan d'eau

2/- la signature de deux conventions avec le département pour les travaux du cœur de village tranche 2

L'autorisation est accordée.

#### **FISCALITE COMMUNALE :**

Les taux applicables restent inchangés

## **BUDGETS**

En l'absence de M. Le Trésorier, Monsieur Le Maire procède à la présentation des Budgets à savoir :

Budget annexe 2020 logements de Lebreil :

- Ce budget s'équilibre en Fonctionnement à 24 152 € et en investissements à 185 615 €

Adopté à l'unanimité

Budget annexe 2020 locaux administratifs gendarmerie de Montcuq

- Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 29 079 € et en investissements à 24 000 €

Adopté à l'unanimité

Budget principal 2020

- Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 1 874 522 € et en investissements 2 137 228 €

Adopté à l'unanimité

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

M. le Maire donne lecture des sommes attribuées aux Associations. Ces sommes ont été revues en fonction des activités des Associations. Le Conseil demande pour information le montant des sommes versées l'année précédente.

M. le Maire explique qu'en fonction des directives COVID 19 de la Préfecture, il est impossible de faire une fête votive comme d'autres fêtes dans les différents hameaux de Montcuq. La somme versée au Comité des Fêtes de Montcuq sera destinée aux prochains événements dès qu'il sera possible de les organiser. La somme de 3000 € qui leur est attribuée correspond à 1000 € pour combler le déficit et 2000 € pour redémarrer.

Compte tenu des difficultés financières du comité des fêtes de Montcuq et de son changement de bureau, M. le Maire a demandé au nouveau Président de fournir tous les documents comptables en sa possession afin que la Mairie puisse les étudier.

Les Présidents d'associations présents se retirent et ne participent pas au vote.

Adopté à l'unanimité.

## **AMENAGEMENT DU SECTEUR HISTORIQUE DE MONTCUQ OPERATION CŒUR DE VILLAGE TRANCHE 2**

M Le Maire expose la nécessité de faire une demande de subvention FAST ainsi qu'une demande auprès de la région au titre de la qualification des espaces publics pour les travaux de la tranche 2.

Adopté à l'unanimité

## **DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Suite a une question, M. le Maire rappelle que la commission communale des impôts permet de réguler la classification des habitations suivant leur état, ce qui permet de leur attribuer une valeur locative plus juste sur laquelle sera appliqué le barème de taxation

Il est proposé 24 noms qui seront soumis à l'Administration qui en choisira 6 pour composer cette commission.

Adopté à l'unanimité

## **EMPLOIS SAISONNIERS**

En fonction de l'ouverture des sites de la Tour et du Plan d'eau il est nécessaire d'embaucher des saisonniers. Sept candidatures de jeunes majeurs ont été retenues en privilégiant comme à l'accoutumée les enfants du personnel communal.

Adopté à l'unanimité

## **ATTRIBUTION D'UNE PRIME COVID 19**

Une prime exceptionnelle est attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail pendant l'état d'urgence sanitaire du 24 mars au 10 mai. Il est attribué 600 € aux agents techniques et 300 € aux agents administratifs proratisé en fonction de leur temps de travail..

Adopté à l'unanimité

## **MONTANT DU FONDS DE CAISSE DE LA TOUR ET DU PLAN D'EAU**

Adopté à l'unanimité

**AUTORISATION DU MAIRE POUR SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ENTRETIEN POUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE MONTCUQ – RD4 ET D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE VERSEMENT D'UNE PARTICIPTION FINANCIERE**

Adopté à l'unanimité

**AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE LEBREIL SUITE A UNE REUNION DE LA CAO LE 24/06/2020**

M. le Maire expose l'avancement des travaux de Lebreil. Des avenants permettent de constater de diminutions dans le coût des travaux (environ 15000€).

Les logements seront terminés dans un mois environ et seront mis à la location

**JURES D'ASSISES**

Il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises en se servant de la liste électorale

**PERMANENCES ELUS SUR LES MARCHES DES DIMANCHES DE JUILLET ET D'AOUT**

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de garder notre organisation en fonction des risques sanitaires pour pouvoir continuer notre marché et demande aux élus de bien vouloir s'inscrire sur le planning.

**LES TERRASSES DE CAFE** seront gratuites pour cette année.

M. le Maire répond à une question concernant la ligne acquisition d'une **balayeuse** en remplacement de la nôtre qui est amortie et qui permettrait un nettoyage de toutes les petites rues en pente du vieux Montcuq.

Mme MATHIEU Jocelyne

3<sup>Eme</sup> Adjointe